ABIDI TRANSPORTS

SASU
AU CAPITAL DE 10 000
8 AVENUE HENRI ROL TANGUY
93210 LA PLAINE SAINT DENIS
928 198 001 R.C.S. Bobigny

PROCES VERBAL REUNION DES ASSOCIES

DU 04/09/2024

L'an Deux mille Vingt Quatre
Le 04 Septembre
À 11 heures

Au siège de la société,

Mr ABIDI Sami, né le 07/06/1983 à TUNIS (Tunisie), de nationalité Tunisiennes, demeurant au 8 Rue Henri Rol Tanguy, 93210, La Plaine St Denis.

L'Associés Unique de la Société **ABIDI TRANSPORTS** Au Capital Social de 10 000 Euros, divisée en 100 Actions de 100 Euros chacune, se sont réunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Nomination Directeur Général
- Pouvoir pour les formalités

Tous les associés étant présents ou représentés, l'Assemblée peut valablement délibérer, et en conséquence, est déclarée régulièrement constituée.

La réunion est présidée par Monsieur **ABIDI Sami.**

Après avoir exposé qu'une Société a été constituée entre eux, aux termes d'un acte sous seing privé, le Président met aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION

La collectivité des associés décide de nommer Monsieur ZAIED Taoufik, né le 14/07/1981 à Tunis, Tunisie de nationalité Française, demeurant au 66 Rue Des Fillettes, 93300, Aubervilliers, en tant que Directeur Général, pour une durée illimitée à date d'effet du 04/09/2024.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Monsieur ZAIED Taoufik déclare ne pas tomber sous aucune déchéance ou interdictions selon la règlementation en vigueur.

A · S

DEUXIEME RESOLUTION

Tous pouvoirs sont donnés à la gérance pour effectuer ou faire les formalités de publicité et d'immatriculation de la société.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour la séance est levée à 13 heures

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par les associés présents.

LA PLAINE ST DENIS
LE 04/09/2024

SIGNATURE DES ASSOCIES



CERTIFIE CONFORME PAR LA PRESIDENCE